

Rappel important

La Ville de Saint-Bruno encourage l'entretien écologique des espaces verts. Les citoyens et les entrepreneurs paysagers doivent se conformer au **Règlement 2007-13 sur l'utilisation des pesticides et des matières fertilisantes**. Consulter le site Internet de la Ville.



ENVIRONNEMENT

Herbe à la puce et herbe à poux

Saint-Bruno-de-Montarville

Sources :

JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL. Le carnet horticole et botanique, Fiche d'information sur l'herbe à la puce

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS. Fiche d'information sur l'herbe à la puce

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX MONTÉRÉGIE. L'herbe à la puce, une plante à éviter!

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC. Table québécoise sur l'herbe à poux

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Saint-Bruno-de-Montarville
1550, rue de l'Hôtel-de-Ville
(adresse postale : 1585, rue Montarville J3V 3T8)

Tél. : 450 645-2919 • Téléc. : 450 441-8482
www.stbruno.ca



Ville de
SAINT-BRUNO
-de-Montarville



L'herbe à la puce

Description

L'herbe à la puce (*Rhus radicans* L.) est une plante indigène vivace, **hautement toxique** et très tenace, qui peut adopter diverses formes : buissonnante, rampante ou grimpante. La forme rampante est la plus fréquente; les tiges peuvent atteindre entre 10 et 80 cm de hauteur. Cette plante au feuillage lustré se multiplie au moyen de graines et de rameaux aériens émis par un important réseau de tiges souterraines (rhizomes). On peut la trouver près de zones boisées ou dans les fossés. La sève de la plante contient une résine qui cause une irritation douloureuse de la peau chez beaucoup de gens. Les symptômes se développent habituellement de 24 à 48 heures après un contact avec la sève. Toutes les parties de la plante, y compris les racines, contiennent cette résine toxique. La meilleure façon de ne pas attraper l'herbe à puce est de **savoir bien l'identifier** et ensuite de l'éviter; renseignez-vous en appelant la Ville.

Plant d'herbe à la puce à différents stades de développement



Feuille jeune (rougeâtre)



Feuille mature



Plant en fleurs

Contrôle

Pour contrôler l'herbe à la puce, vous pouvez :

- **pratiquer la « solarisation »** : étouffer la plante en la recouvrant d'un épais plastique de couleur noire ou d'un autre matériel durable pendant au moins un an en prenant soin de recouvrir le sol jusqu'à deux mètres autour des plants;
- **arracher la plante** avec des gants en vinyle et des vêtements protecteurs afin d'éviter que votre peau entre en contact avec la sève de cette plante. Il faut laver les vêtements et les objets contaminés, à part, dans une eau chaude et savonneuse, et les laisser sécher à l'air pendant plusieurs jours;
- En dernier recours, **utiliser un pesticide à faible impact** dont l'ingrédient actif est l'acide acétique (vinaigre) ou un mélange d'acides caprique et pélagronique (savon). Renseignez-vous;
- **Se défaire des plants** en les plaçant dans un sac à ordures bien identifié. **Ne jamais les composter ou les brûler.**

Une suggestion

Allez voir à quoi ressemble de l'herbe à la puce dans une des zones de traitement, identifiées par des panneaux, dans certains parcs et terrains municipaux.

L'herbe à poux

Description

L'herbe à poux (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est **complètement inoffensive au contact**. On peut la toucher et l'arracher sans aucun danger. C'est une plante indigène, répandue dans divers types de terrains. Son apparence varie au fil de la saison, mais son feuillage, vert grisâtre et dentelé, est semblable à celui des carottes. La taille qu'elle atteint au cours de sa croissance dépend des conditions environnantes. Cette plante, qui ne vit qu'un an, est présente de mai à septembre et meurt à la fin de l'automne, en laissant une immense banque de graines dans le sol. Au début d'août, les fleurs de l'herbe à poux, regroupées en forme d'épi au sommet des tiges, produisent du **pollen**, responsable du **rhume des foins** (rhinite allergique) chez les personnes allergiques.



L'herbe à poux peut être touchée et arrachée sans aucun danger.

Contrôle

Il est recommandé d'**arracher ou de couper** au ras du sol les plants d'herbe à poux, en juin et juillet, **avant la période de floraison**. Il est ensuite conseillé d'ensemencer rapidement les endroits clairsemés de la pelouse avec des semences ou des **plantes compétitrices** pour éviter sa réapparition, et d'améliorer la qualité du sol (compost, chaulage, etc.).

